23 ans, 14 condamnations, en cavale, et il tire sur les gendarmes

15/09/2010 à 21h13

Bar-le-Duc. Il avait bénéficié d'une permission de trois jours. Jeudi dernier, à 13 h, Johann Schunemann aurait dû réintégrer le centre de détention de Toul où il est incarcéré depuis deux ans pour une série de vols, de violences et de dégradations. Le jeune homme de 23 ans qui était allé rendre visite à son ex-petite amie domiciliée à Naives-Rosières, dans l'agglomération de Bar-le-Duc, a préféré se faire la belle en lui volant sa voiture.

Dans la soirée, alors qu'il avait trouvé refuge à Tronville-en-Barrois, dans un camp de gens du voyage sédentarisés où réside une partie de ses proches, Johann Schunemann a été pris en chasse par les gendarmes venus l'interpeller. Sur les coups de 23 h, à la seule lueur des phares – le maire n'a été réveillé qu'à minuit et demi pour rallumer l'éclairage public -, une véritable scène de western s'est déroulée dans la rue de Latte, en plein cœur de ce bourg de 1.700 habitants.

Après être volontairement entré en collision avec une voiture de la brigade motorisée, le fugitif est sorti de son véhicule et a ouvert le feu sur une équipe du peloton de surveillance et d'intervention de la gendarmerie de la Meuse. Le coup tiré avec une arme d'épaule, à une distance d'une soixantaine de mètres, n'a fait ni blessé ni dégât matériel. Dans la panique, le forcené est toutefois parvenu à prendre la fuite. Il court toujours depuis quatre jours.

Dans le Barrois, Johann Schunemann est déjà très défavorablement connu. En novembre 2006, il avait insulté et bousculé un policier qui interpellait un voleur dans un

supermarché du centre-ville de Bar-le-Duc. En prison, il avait fait subir une série de brimades et d'humiliations à un codétenu. Deux ans plus tard, dans un accès de furie parce que sa petite amie refusait de le recevoir, il avait saccagé seize voitures stationnées à Tronville-en-Barrois avant de se rendre aux gendarmes au terme d'une course-poursuite et de plusieurs heures de tractations.

Au total, en seulement quatre années, le jeune majeur a été condamné à quatorze reprises. Une expertise psychiatrique diligentée il y a trois ans avait révélé une « personnalité antisociale, un état psychotique et une tendance à l'intolérance face à la frustration ». Cet homme-là, qui vient encore d'aggraver son cas en faisant feu avec un fusil sur des gendarmes, est donc à présent en cavale.

L'Est Républicain